

L'ÉCHO DES OFFICINES

Cercles de qualité médecins / pharmaciens : la formation... continue !

*Pour l'Ordre neuchâtelois
des pharmaciens,
J.-L. Monnier, vice-président*

Le thème du présent numéro nous conduit à évoquer le développement des cercles de qualité dont le lancement a été mentionné l'année passée dans ces mêmes colonnes.

Etat des lieux

Dans le courant de l'année 2003, ce ne sont pas moins de quarante-neuf médecins praticiens du canton qui, sous la conduite de quatorze pharmaciens d'officine, se sont retrouvés au sein des sept cercles neuchâtelois. Les thèmes évoqués au cours des quatre à cinq soirées organisées par chaque cercle ont traité des AINS et analogues, de la pneumologie, des antibiotiques et de la gastroentérologie. D'autres thèmes, tels que le système cardiovasculaire ou le diabète sont en préparation pour 2004.

Points forts

Si les soirées commencent en général par un bref rappel physiopathologique et par le survol de la palette thérapeutique disponible, les points forts résident surtout dans l'analyse statistique des chiffres de prescription des praticiens présents tels qu'ils ressortent de la facturation des pharmacies aux assurances-maladie. N'y échappent que la part des emballages éventuellement traités en tiers garant, mais qui pèsent d'un poids peu significatif dans le cadre des cercles qui s'intéressent avant tout aux classes thérapeutiques pesant le plus lourd dans la balance des coûts de la santé.

Une fois la confiance créée, des échanges constructifs peuvent avoir lieu sur les tenants et aboutissants de telle ou telle habitude de prescription. Composition et âge moyen de

la patientèle, sous-spécialisation, expérience(s) et habitudes de lecture façonnent le profil de prescription. En filigrane, plane souvent la question plus générale de la définition d'une « bonne médecine » dont les caractéristiques changent notablement suivant qu'on l'aborde selon le point de vue des assureurs, celui du patient lambda pris individuellement, de la santé publique... ou de la santé des finances publiques !

Un des avantages – et non le moindre – de cette formule est de donner l'occasion aux médecins de

se pencher en toute confidentialité et confraternité sur les aspects les plus lourds – financièrement parlant – de leur palette de prescription sans la pression que les caisses ne manquent pas d'exercer lorsque ce sont elles qui présentent leurs statistiques...

Motivations

Si l'auteur ne se sent pas habilité à s'exprimer sur les motivations des participants médecins (voir encadré ci-dessous), il lui incombe néanmoins de lever le coin du voile sur celles des pharmaciens...

Des réseaux de santé oui, mais pas n'importe lesquels...

Le Conseil fédéral, dans la révision partielle de l'assurance-maladie, introduit les réseaux de santé. C'est l'article 35b (nouveau) qui les définit. Ainsi l'alinéa 1 indique que le réseau de soins coordonnés est un regroupement de fournisseurs de prestations qui repose sur un contrat conclu entre un ou plusieurs assureurs d'une part et un groupe de fournisseurs de prestations d'autre part. L'alinéa 3 informe que les fournisseurs de prestations regroupés dans des réseaux de soins coordonnés assument la responsabilité financière pour la couverture en soins médicaux des assurés qui y sont affiliés dans la mesure convenue contractuellement. Enfin l'alinéa 4 dit que le réseau de soins coordonnés doit offrir toutes les prestations de l'assurance obligatoire des soins.

Une telle définition nous laisse songeur... En effet, comment gérer efficacement un réseau formé d'environ 250 prestataires de soins dans le milieu ambulatoire et hospitalier ? Est-il judicieux de transférer aux prestataires de soins la responsabilité de la gestion financière d'une enveloppe budgétaire définie ? Ne court-on pas le risque qu'un tel réseau n'accepte pas les patients dits « coûteux » pour rester dans l'enveloppe prévue contractuellement ? Les cas lourds ne seront-ils pas directement dirigés vers les spécialistes ou les hôpitaux publics ce qui ne représentera qu'un transfert des charges et non une maîtrise des coûts ?

Les pharmaciens préfèrent les réseaux de proximité, seuls susceptibles d'apporter des économies réelles au niveau de la santé publique. Les cercles de qualité dans lesquels ils sont engagés, en partenariat avec les médecins, permettent la gestion du médicament en considérant son rapport coût/efficacité, assurent le suivi des prescriptions et peuvent aujourd'hui être étendus aux EMS.

Michèle Berger-Wildhaber, pharmacienne

La préparation de tels cercles représente certes un défi pour les animateurs, souvent plus habitués au comptoir de leur officine qu'au rôle de modérateur de débat... Tant l'aspect logistique (analyse des statistiques, remise à jour des trends et guidelines actuels) que le temps nécessaire à la préparation de chaque sujet a longtemps rebuté plus d'un candidat, sans parler de l'absence d'un quelconque espoir de reconnaissance ou rémunération du travail fourni par les bénéficiaires finaux, à savoir les caisses maladie !

Au milieu des années 90 déjà, la création de cercles de qualité avec les médecins figurait au menu de nos entretiens avec les autorités cantonales. La future révision de la LaMal prévoit la pénalisation des assurés n'optant pas pour des réseaux de santé aux caractéristiques actuellement floues et devant être considérées de manière critique (voir encadré). A ce propos, les cercles de qualité représentent la concrétisation d'une réflexion en même temps que l'ébauche d'une solution prouvant que deux professions médicales capables de collaborer sont aussi capables de proposer des pistes concrètes et des mesures permettant une meilleure maîtrise des coûts de la santé.

Résultats

S'il est prématuré de tirer des conclusions de l'expérience neuchâteloise, le sentiment général dans les pharmacies est que les ordonnances des participants trahissent déjà une prise de conscience plus vive des possibilités d'optimiser le traitement dans les pathologies discutées dans les cercles. Les cercles fribourgeois, précurseurs au niveau suisse et bénéficiant de plus de recul que les neuchâtelois, montrent des résultats indéniables.

Coachés par notre ex-députée cantonale, Michèle Berger-Wildhaber, et par le responsable des cercles au niveau SSpH, Olivier Bugnon, les initiateurs des cercles fribourgeois, les

Drs Richard Nyffeler et Michel Buchmann ont présenté leurs résultats à notre ministre de l'Intérieur, Pascal Couchepin, le 25 novembre dernier. Les chiffres démontrent des économies de Fr. 50'000.- par cabinet pour la dernière période de deux ans, ce qui, appliqué à notre canton laisserait entrevoir une économie de 2.5 mio de francs pour la cinquantaine de cabinets concernés ! Par ailleurs, l'assistance pharmaceutique, une adaptation aux EMS du concept des cercles a permis de réduire les frais annuels de prescription de Fr. 3'300.- à Fr. 2'000.- par patient dans les homes participant au concept !

A quand une modification de l'article 4a OPAS qui ouvrirait la porte à une

reconnaissance des efforts consentis par les organisateurs des cercles ?

Conclusion

Dans un paysage suisse de la santé qui a souvent été décrit comme un vaste champ de foire sur lequel le but principal de chacun semble se limiter à tirer la couverture à soi, des réseaux pluridisciplinaires régionaux, certes modestes, mais de plus en plus nombreux, permettent une formation continue originale et prouvent leur capacité à faire mieux pour moins cher. Puisse cela être compté à l'actif des professions médicales et consolider une collaboration à la fois agréable et fructueuse !

L'avis d'un participant aux cercles de qualité médecins / pharmaciens neuchâtelois

« 2003. Deux pharmaciens, six médecins omnipraticiens. Quatre réunions autour de vastes thèmes. Gastroentérologie en deux heures ! Mais la synthèse du ou de la pharmacienne est parfaite et le groupe discute des approches cliniques et thérapeutiques des pathologies les plus fréquentes. Ambiance ? collégialité, convivialité et détente.

Et puis, les statistiques. Curiosité, crainte de la différence, fierté narcissique, rejet, déni. Le miroir de toute sa pratique projetée sur la parcelle « pharmacologie ». De soirée en soirée, pour chaque participant, même scénario de chiffres, répétition des mêmes variations de prescriptions, qualitatives et quantitatives, puis même reflet de nos différences. Titre : le médecin, un individualiste.

Pratiquons-nous le même métier ? Avons-nous la même approche, la même philosophie ou éthique, la même formation... ? Que veut dire prescrire cher ou bon marché ? Quelle fonction du médicament ? Thérapie basée sur les preuves ? Messenger d'espoir ? Outil de fin de consultation ? Indication restrictive, indication large ? Quelle corrélation avec le coût global, notre précision diagnostique, nos qualités communicatives dans le partage de nos certitudes et incertitudes ? Y a-t-il une corrélation avec la satisfaction de nos patients ? Et finalement, avons-nous le même type et le même nombre de patients ?

Seulement quatre séances, le tout centré sur la seule parcelle « pharmacologie », mais que de questions sur la complexité de la médecine !

Les cercles médecins-pharmaciens seraient-ils un tremplin pour omnipraticiens en quête d'une médecine de qualité où seule une mise à nu de nos personnes et pratiques ainsi que des futures analyses des centres de confiance permettra une meilleure compréhension et amélioration de notre quotidien ?

Dr Roger Gubser, Neuchâtel